



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Thierry SALTZMANN, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Guillaume SEVIN, conseillers municipaux.

Mmes Linda MANA, Anne MANDRAS, Céline MIEHE, Lynda HABBI, Nathalie BERNARD-WACK, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absents excusés : M. Pierre REMY, procuration à Mme Edith ZANINETTI.
M. Bernard RAILLARD, procuration à Mme Erika HELM-KUPPEK.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 10.09.2020



ORDRE DU JOUR

1. Appel des conseillers.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Lecture de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Construction d'un hangar communal : attribution de marchés.
6. Vente 12 logements 1 et 3 rue de Strasbourg : avis.
7. Aménagement de la Maison Pour Tous par "Familles Solidaires" : durée du bail emphytéotique.
8. OMSAL : désignation d'un délégué.
9. Association Foncière : désignation de délégués (3 titulaires et 2 suppléants).
10. UP du Rhin : désignation d'un délégué.
11. Nomination de Maire Honoraire.
12. Informations communiquées par les Adjoints.
13. Divers.



1. APPEL DES CONSEILLERS
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Erika HELM-KUPPEK signale que lors d'une conférence-formation en ligne pour les élus du Haut-Rhin, la formatrice avait insisté sur le règlement intérieur et sur le droit de paroles des groupes minoritaires des conseils municipaux, afin de garantir l'expression de toutes les voix en démocratie.

Il a été expliqué que cela doit être décidé par le Conseil Municipal. En raison du délai légal, elle demande que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil "pour faciliter les échanges de l'équipe, pour donner tous les points de vue et pour pouvoir donner la parole à tous les habitants".

M. le Maire répond que le règlement intérieur est en cours de rédaction et sera transmis à un service juridique pour examen. Il sera ensuite étudié en commissions réunies avant d'être inscrit à l'ordre du jour.

D'autre part, étant grande électrice suppléante, elle aimerait dans un point dédié à l'ordre du jour :

- a) Présentation de la liste aux sénatoriales qui comporte des habitants de BANTZENHEIM (la 1^{ère} fois dans l'histoire !).
- b) Votes : "comme les grands électeurs représentent le Conseil, ce serait intéressant que tout le Conseil donne des consignes de vote aux grands électeurs qui les représente pour que toutes les sensibilités du Conseil soient représentées par les votes".

Ce point ne sera pas inscrit à l'ordre du jour mais il lui est proposé de prendre contact avec le secrétariat pour fixer une date de rencontre.

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

5. CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAL : ATTRIBUTION DE MARCHES

Parole est donnée à Mme Edith ZANINETTI, Adjointe au Maire, chargée des travaux.

La commission d'adjudication, réunie ce même jour, a retenu les offres suivantes, concernant des lots déclarés infructueux lors de la précédente réunion :

- ↳ Lot 02 SOL INDUSTRIEL : INTERSOL → 17 121,00 € HT.
- ↳ Lot 06 SERRURERIE/PORTES SECTIONNELLES : BN FRANCE → 23 190,16 € HT.
- ↳ Lot 09 AMENAGEMENTS EXTERIEURS : TRADEC → 34 452,00 € HT + option réseau EP auvent de 239,00 € HT, soit 34 691,00 € HT

Sur l'ensemble des marchés, par rapport à l'estimation, est réalisée une "belle" économie de 110 871,74 €.

M. Guillaume SEVIN s'interroge sur la finalité de ce projet. // Il s'agit de regrouper le matériel communal stocké en différents lieux de la Commune et d'optimiser la façon de travailler du service technique.

Mme Linda MANA demande le devenir du bâtiment de stockage situé à l'école de musique ? // Pas de projet pour l'instant, l'accès de ce bâtiment étant assez dangereux.

3 abstentions sont enregistrées pour cette attribution de marchés.

6. VENTE 12 LOGEMENTS 1 ET 3 RUE DE STRASBOURG : AVIS

NEOLIA envisage, dans le cadre de sa politique de vente patrimoniale, de procéder à la vente de 12 logements et 7 avec garages situés à BANTZENHEIM 1 et 3 rue de Strasbourg. Cette vente se fera au profit des locataires souhaitant accéder à la propriété de leur logement.

Par courrier du 21 juillet dernier, M. le Préfet du Haut-Rhin a transmis le dossier pour avis au Conseil Municipal.

M. Guillaume SEVIN, face à l'inquiétude de certains locataires, propose de donner la parole à M. WOEHRLE, présent dans l'assistance en tant que représentant du CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) auprès de NEOLIA.

La parole ne pouvant lui être donnée, M. Guillaume SEVIN pose le risque d'endettement des locataires qui achèteraient, souhaiterait que le Conseil Municipal intervienne à titre de prévention auprès des locataires.

M. Jean-Marc PILOT propose que les locataires se fassent justement accompagnés par CLCV.

M. Daniel GODINAT souligne que ce n'est effectivement pas le rôle du Conseil Municipal.

Par 10 voix POUR et 8 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette vente.

7. AMENAGEMENT DE LA MAISON POUR TOUS PAR "FAMILLES SOLIDAIRES" : DUREE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Maison Pour Tous en habitat inclusif mené avec "Familles Solidaires", par décision du Conseil Municipal du 13.02.2020, il faut valider la durée du bail emphytéotique qui est proposée à 50 ans.

Mme Edith ZANINETTI donne de plus amples informations aux nouveaux conseillers : nombre de logements et composition, participation de la Commune à hauteur de 250 000,00 €.

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait émis le souhait de conserver les façades du bâtiment, ce dont tient compte le projet d'aménagement.

M. Guillaume SEVIN estime trop longue la proposition de durée du bail mais propose 25 ans reconductible.

Mme Céline MIEHE demande à qui sont destinés ces logements ? Y aura-t-il priorité aux habitants de BANTZENHEIM ? Qu'en est-il des associations utilisatrices du bâtiment ? // Ces logements ne seront pas réservés exclusivement aux habitants de BANTZENHEIM mais sur présentation des candidatures qui seront examinées par un comité et s'adresseront aux personnes seules ou en couple. Quant aux associations, elles sont toutes "relogées" dans le bâtiment dénommé "Cercle Associatif".

M. Guillaume SEVIN juge ce projet attractif mais demande de réduire la durée du bail.

Après consultation, la durée du bail est acceptée pour 50 ans.

8. OMSAL : DESIGNATION D'UN DELEGUE

Suite à la démission de Mme Virginie SZYMCZAK, il faut désigner un nouveau délégué : M. Guillaume SEVIN.

9. ASSOCIATION FONCIERE : DESIGNATION DE DELEGUES (3 TITULAIRES ET 2 SUPPLEANTS)

La Chambre d'Agriculture ayant désigné ses délégués, à savoir :

- ↳ Titulaire : MM. Gabriel GODINAT, Materne ONIMUS, Jacky GUYOT
- ↳ Suppléants : MM. Jean-Luc KIEFFER, Jean-Paul CRONENBERGER,

la Commune doit procéder à la désignation des siens.

La parole est donnée à M. Daniel GODINAT, actuellement Président de l'Association Foncière, qui propose les personnes suivantes :

- ↳ Titulaire : MM. Daniel GODINAT, Pierre CRONENBERGER, Mme Francine LINDECKER.
- ↳ Suppléants : MM. Jean GODINAT, Jean-Luc BÉHÉ.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION.

10. UP DU RHIN : DESIGNATION D'UN DELEGUE

Un poste se libérant au Conseil d'Administration, il faudrait désigner un délégué d'autant plus que les locaux sont à BANTZENHEIM.

Mme Céline MIEHE se propose.

Le Conseil Municipal acte cette nomination.

11. NOMINATION DE MAIRE HONORAIRE

Sur proposition de M. Roland ONIMUS, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la nomination de M. Raymond KASTLER, en tant que Maire Honoraire (1 ABSTENTION).

12. INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1^{er} Adjoint au Maire

12.1 Ecoles

Travaux pendant les congés : aménagement de la cour (bac pour des plantations, traçage zone réservée à des activités calmes, mise en place de bancs, une table est en commande).

La rentrée s'est bien passée, un protocole sanitaire a été remis aux parents avant la rentrée.

Effectifs (susceptible d'augmenter avant les vacances de la Toussaint) :

- ↳ PS/MS/GS : 31 enfants
- ↳ CP/CE1 : 21 enfants
- ↳ CE2/CM1: 21 enfants
- ↳ CM1/CM2 : 21 enfants

Nouvelle Inspectrice de circonscription : Mme BURGET remplace Mme BERGER-SAUNIER.

Réunion des 2 commissions scolaires du RPI avec les directrices le lundi 28 septembre.

M. Guillaume SEVIN signale que des parents sont inquiets sur la présence de cactus près des écoles. // Un contrôle sera effectué.

12.2 Culture/Animation

La journée "Parade automobile" a été un succès. Remerciements aux habitants du village qui ont exposé et au FCB qui a participé à la réussite de cette journée.

Médiathèque : la fréquentation moyenne, cet été, a été d'une quinzaine de personnes.

Réflexion sur un partenariat avec la Filature : cette option sera présentée à la commission culture/animation lors de la prochaine réunion.

Le prochain spectacle tout public est maintenu avec le protocole sanitaire en vigueur, celui de fin d'année, pour les enfants, le sera ou non en fonction de la situation sanitaire.

Décision à prendre sur la proposition de la responsable de la médiathèque sur le port du masque pour les enfants des écoles quel que soit l'âge pour les passages à la médiathèque.

M. Le Maire précise qu'au vu des directives en vigueur, le masque est obligatoire dès 11 ans.

M. Guillaume SEVIN trouve cohérent de laisser la limite à 11 ans. Il propose qu'un avis soit demandé à un médecin le cas échéant.

12.3 OMSAL

L'assemblée général de l'OMSAL se fera 1ère quinzaine d'octobre pour installer les nouveaux membres, si la situation sanitaire le permet.

12.4 Divers

L'opération des "Mulhousiennes" sera portée par la Mairie, déclaration en Préfecture et organisation d'un point de convivialité au niveau de la Maison du Citoyen. Un rappel : l'organisation d'une manifestation comprend des contraintes imposées par les autorités, il faut prévoir l'organisation en amont avec un interlocuteur désigné. Les délais peuvent être contraints pour les autorisations ou déclarations.

Mme Erika HELM-KUPPEK remarque des situations différentes quant au port du masque : obligatoire dans les déchetteries, non obligatoires pour l'opération "Mulhousiennes".

Un "briefing" sera mis en place au départ de la manifestation.

M. Daniel GODINAT demande communication du tracé en raison de la période de récolte de maïs. // M. Frédéric BRENDER encourage de telles initiatives mais que c'est très délicat quand ce n'est pas encadré par une entité officielle.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} Adjointe au Maire

12.5 Travaux

- ↳ Construction du hangar communal : en cours.
- ↳ Aménagement de rues : travaux presque achevés. Anciens lampadaires enlevés.
- ↳ Réfection de marquage au sol : en cours.
- ↳ Pôle médical : permis de construire accordé. S'ensuivra le lancement de consultation.

12.6 Association de gestion de l'EHPAD Les Molènes

En tant que déléguée au Syndicat mixte, Mme Edith ZANINETTI donne lecture du document rédigé par l'établissement relatif à l'état de gestion de la crise COVID-19 à l'EHPAD Les Molènes, afin de répondre à toutes les attaques écrites ou verbales reçues pendant cette période.

M. le Maire insiste sur la difficulté qu'a eue l'EHPAD à gérer toutes les contraintes auxquelles s'ajoutait le stress moral.

M. Guillaume SEVIN intervient sur l'intérêt d'en retirer une politique municipale par rapport à ce document.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

12.7 Vie associative

Prochainement, Assemblée Générale de l'OMSAL et d'autres associations.

12.8 Commission Info

Réunion jeudi 17.10 : bilan - page Facebook de la Commune.

12.9 SIAEP BANTZENHEIM / RUMERSHEIM : réunion le 24.09.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} Adjointe au Maire

12.10 Environnement

A assisté, avec Mme Anne MANDRAS, à une réunion relative à la SERD (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) qui se tiendra du 21 au 29 novembre 2020. Dépôt des projets pour le 05.10. Les démarches ne portent plus seulement sur le tri mais sur la réduction des déchets.

12.11 Sécurité

Prochainement, présentation des Brigades Vertes en commissions réunies.

Prise de contact avec le gendarme référent de BANTZENHEIM pour évoquer la sécurité (stationnement, vitesse) et les mesures qui pourraient être mises en place.

M. le Maire signale que beaucoup de plaintes concernent la circulation, notamment la vitesse sur certains créneaux horaires.

Il propose des réunions avec les habitants des rues concernées.

Mme Linda MANA rend attentif que cela concerne aussi les petits axes routiers tel que la rue de la Verdure.

M. Guillaume SEVIN signale aussi le stationnement abusif rue de l'Eglise.

Mme Erika HELM-KUPPEK soulève le même problème rue de Strasbourg.

13. DIVERS

13.1 Droit de préemption (pour information)

Demandes présentées par :

- ↳ SCP Jean-Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM. Propriété sise 56 rue de Bâle, cadastrée section 34 n° 249/66 d'une superficie de 4,37 ares.
- ↳ Maître Nathalie STARCK, notaire à BELFORT. Propriété sise 5 rue de Bâle, cadastrée section 2 n° 145/32 - 148-/32 – 150/32 – 132/32 et 147/32 d'une superficie de 17,51 ares.

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption.

13.2 Collecte des poubelles jaunes résultant de l'enquête réalisée le 23 juillet : bon comportement sur le tri.

13.3 M2A

M. le Maire annonce que suite à son élection de Vice-Président à la M2A, il a en charge le tourisme, la culture, le zoo de MULHOUSE, l'organisation du Landesgartenschau.

13.4 Rencontre prochainement avec ALSACHIMIE sur le site et réunion des Conseils Municipaux communes de BANTZENHEIM et CHALAMPE avec B +T Energie.

OBSERVATIONS DES ELUS

M. Daniel GODINAT signale du stationnement gênant rue de Rumersheim à hauteur du lotissement.

Il adresse ses remerciements aux pompiers suite à l'orage du 14 août. M. le Maire précise que ce jour-là, il a fait le tour de la Commune avec Mme Martine LUTHRINGER.

Enfin, M. Daniel GODINAT s'informe d'une rumeur de plainte contre M. Roland ONIMUS. Celui-ci répond par l'affirmative mais qu'il ne peut en dire plus, au vu de l'instruction en cours.

M. Jean-Luc LINDECKER relève les actes d'incivisme place de l'Ecole. // Il en est de même pour Mme Erika HELM-KUPPEK rue de Strasbourg en matière de tapage nocturne. De même rue de Bâle. // Mme Erika HELM-KUPPEK demande s'il ne serait pas possible d'envisager la mise à disposition d'un local pour les jeunes.

Mme Linda MANA enchaîne sur le manque de civisme notamment les agressions verbales. Elle tient à préciser qu'elles n'émanent pas seulement des jeunes mais aussi d'adultes envers des jeunes comme cela a été constaté cet été envers les jeunes saisonniers ainsi qu'envers le personnel communal. Il y a certainement d'autres moyens de s'exprimer pour éviter ce genre de conflit.

D'ailleurs, elle en profite pour remercier le personnel communal, et notamment Nadia pour l'encadrement des jeunes.

Elle demande à qui il appartient de fixer les horaires de travail lors de fortes chaleurs ?
// Cela relève de l'employeur.

Enfin, elle remarque une diminution de la participation des seniors dans les locaux du Cercle Associatif en raison des contraintes sanitaires et le souci de désinfection des locaux et du matériel.

A ce propos, M. Guillaume SEVIN se demande s'il n'y aurait pas d'autre problématique telle que le partage des locaux. La situation sera à clarifier. // Pour en revenir aux actes d'incivisme, beaucoup seraient liés à la COVID-19 et son "après".

Mme Erika HELM-KUPPEK signale la dangerosité des bacs à fleurs près du skate parc. // Les distances d'implantation ont été respectées.

M. Jean-Marc PILOT informe que la mise à jour du plan de la Commune sera faite prochainement.

Mme Edith ZANINETTI rebondit sur les propos de Mme Linda MANA pour adresser aussi des remerciements aux jeunes saisonniers qui se sont investis dans les arrangements floraux et les travaux à l'école.

M. Guillaume SEVIN souhaite exposer 40 points. Il lui est proposé de les adresser ultérieurement par mail au Maire pour un examen lors d'une prochaine réunion.

D'autre part, il demande que soient communiqués plus d'éléments, et éventuellement des documents, au niveau technique, en amont de la réunion de Conseil.

Puis, il fait part de propositions diverses : formation en management financier, conférence avec le Général BRIGAND (thème à définir), action sur les vins de Bordeaux...

Après toutes ces interventions, il est demandé aux conseillers qui souhaiteraient que leur intervention soit consignée conformément "à leurs dires" dans le procès-verbal, de les adresser par mail à la mairie dans les 8 jours suivant la réunion de Conseil Municipal.

Séance close à 22 h 30.